

GREFFE



VILLE DE BEAUCEVILLE

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-527 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
NUMÉRO 2016-341

AVIS PUBLIC

L'avis public est par les présentes, donné:

Lors d'une séance tenue le 9 décembre 2024, le conseil a adopté le règlement suivant:

*Règlement numéro 2024-527 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341*

QUE le règlement vise, notamment, à :

- Ajouter des normes d'implantation en bordure du réseau routier supérieur ;
- Modifier la zone 114-REC en autorisant sur le lot # 3 488 170, une station-service avec dépanneur intégré et un restaurant ;
- Le tout en conformité au règlement 238-23 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Beauce-Centre ;

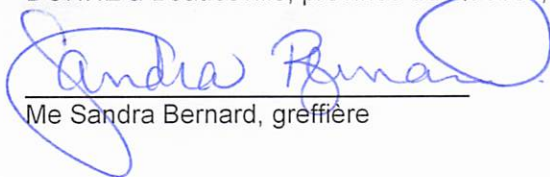
QUE les procédures suivantes ont été accomplies préalablement aux présentes :

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| - Avis de motion :   | 4 novembre 2024               |
| - Dépôt et adoption du premier projet de règlement :       | 21 octobre 2024               |
| - Avis public d'une assemblée de consultation (internet) : | 30 octobre 2024               |
| - Avis public d'une assemblée de consultation (journal) :  | 1 <sup>er</sup> novembre 2024 |
| - Tenue de l'assemblée publique de consultation :          | 18 novembre 2024              |
| - Adoption du second projet du règlement :                 | 2 décembre 2024               |
| - Adoption du règlement :                                  | 9 décembre 2024               |
| - Approbation par résolution de la MRC Beauce-Centre :     | 15 janvier 2025               |
| - Certificat de conformité de la MRC Beauce-Centre :       | 17 janvier 2025               |

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 21 janvier 2025.

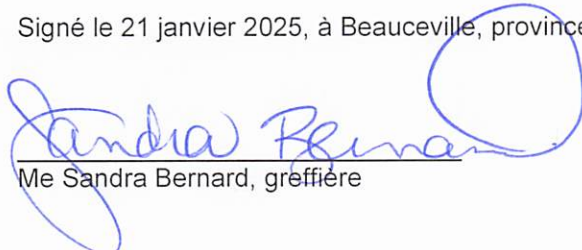
  
Me Sandra Bernard, greffière

\*\*\*\*\*

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 21 janvier 2025.

Signé le 21 janvier 2025, à Beauceville, province de Québec.

  
Me Sandra Bernard, greffière